

bon nombre de documents réunis dans le premier chapitre portent sur des thèmes secondaires, de grand intérêt. Parmi les principaux sujets abordés figurent les positions du Canada sur un règlement pacifique au Moyen-Orient, les efforts d'aide de l'ONU à la région (documents 142, 150 et 151), les instructions au commandant du contingent canadien (documents 156, 204 et 293), et le statut juridique de la FUNU (documents 186 et 207). En outre, le chapitre présente des documents portant sur la participation du Canada au nettoyage du canal de Suez (documents 211, 213 et 228), et son attitude à l'égard des réfugiés juifs en Égypte. (document 205) Le chapitre s'achève sur un choix de documents se rapportant au financement des opérations de la FUNU, question qui allait ennuyer les Nations Unies pendant près d'une décennie.

Le Moyen-Orient et la crise de Suez occupent une place de choix dans les quatre chapitres du présent volume. Par exemple, le chapitre III, consacré à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), renferme une abondante documentation sur les lendemains de la crise de Suez, notamment la réunion ministérielle de décembre 1956 du Conseil de l'Atlantique Nord. La réunion était censée colmater les brèches apparues au sein de l'Alliance, mais Pearson avait des doutes à cet égard : « Une méfiance s'est installée [...] qui va subsister longtemps. Le Conseil a peut-être atténué cette méfiance réciproque – ce dont je ne suis pas sûr. Il ne l'a certainement pas dissipée. » (document 582)

La crise de Suez a mis en relief le déclin de la Grande-Bretagne comme grande puissance, avec ses conséquences inévitables pour l'Alliance. Toutefois, ce déclin était prévisible et ses effets avaient déjà été ressentis plus tôt dans l'année. En juin 1956, Pearson avait été informé des plans de la Grande-Bretagne de retirer certaines de ses forces d'Europe. Le récit des efforts qu'il déploya avec succès pour dissuader Londres de mettre son projet à exécution souligne l'aisance étonnante avec laquelle Pearson approchait les plus hauts dirigeants de la société britannique. (document 544) Le succès de Pearson a contribué, en fin de compte, à une révision de la stratégie militaire de l'OTAN (documents 544 à 571), dans le cadre du « grand débat » sur l'avenir de l'Alliance, lancé au printemps 1956 avec la désignation par le Conseil de l'Atlantique Nord de trois ministres chargés de préparer un rapport sur les modalités d'un renforcement de la coopération non militaire au sein de l'Alliance. (documents 520 à 543) Cependant, au lendemain de Suez, l'influence canadienne à Londres s'est amoindrie, et le Canada a été tenu à l'écart de la décision de la Grande-Bretagne de diminuer le nombre de ses soldats stationnés en Europe, en février 1957. (documents 585 à 600)

Le chapitre III aborde quelques questions courantes liées à la participation du Canada à l'Alliance de l'Atlantique Nord, comme la contribution importante du Canada au titre de l'aide mutuelle. Toutefois, contrairement aux volumes précédents, il met l'accent davantage sur la politique de désengagement, étant donné qu'avec le redressement de l'Europe de l'après-guerre et l'atténuation de la menace militaire soviétique, la nécessité de l'aide militaire se faisait moins sentir. Au printemps 1956, le Cabinet a annulé le principal volet du compte d'aide mutuelle du Canada, le vaste plan d'entraînement aérien de l'Aviation royale du Canada (ARC). (documents 443 à 450) Parallèlement, comme l'indique la documentation sur la vente d'avions de combat à la Belgique et à l'Allemagne, Ottawa était prêt à utiliser son budget d'aide militaire pour subventionner des exportations de l'industrie de la défense canadienne.